


**DOSSIER DE PRÉSENTATION DE
L'ASSOCIATION KAKU**

Une Kaku, grand-mère en Tshiluba, est toujours là pour assurer la survie de ses enfants et petits-enfants.

Elle est une ancre dans une famille et son importance est reconnue de tous. Elle prend les décisions importantes et est de grand conseil. Elle protège les siens plus que sa vie....



**PROJET D'APPUI À L'ENCADREMENT DES JEUNES
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA
DÉLINQUANCE JUVÉNILE DANS LE QUARTIER DE
KIMBONDO EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU
CONGO**

KAKU

**E-mail: association.kaku@gmail.com
Téléphone: +41(0)22 344 09 72
Compte bancaire: CCP 12-278264-6**

**Site: www.kaku.ch
37. Promenade de l'Europe
1203 Genève/ Suisse**



I.	TITRE DU PROJET	2
II.	LOCALISATION DU PROJET	2
III.	CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	2
IV.	DESCRIPTION DU PROJET	3
V.	BÉNÉFICIAIRES	4
VI.	BUTS	4
VII.	RÉSULTATS À ATTEINDRE	5
VIII.	ACTIVITÉS ET MOYENS	6
IX.	PROJET ANNEXE OU COLLATÉRAL	8
X.	CONTRIBUTIONS	8

I. TITRE DU PROJET

Appui à l'encadrement des jeunes pour la lutte contre la pauvreté et la délinquance juvénile.

II. LOCALISATION DU PROJET

L'association intervient dans un premier temps dans la sortie ouest de la capitale de la République Démocratique du Congo, Kinshasa. Son activité est située dans le quartier de Kimbondo, dans la commune de Mont-N'Gafula.

III. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

- géographique, politique, économique, social

Les conditions socio-économiques en République Démocratique du Congo se sont dégradées au fil des années et ont eu pour conséquences un appauvrissement de familles entières. Le degré de pauvreté s'élève à environ 70% (P.I.B: 200\$ par an par travailleur).

Lors de son élection démocratique en 2006, les promesses de campagne de Joseph Kabila Kabange ont donné au peuple l'espoir d'un changement pour la reconstruction du pays: diminution de la pauvreté, du chômage, recherche d'égalité sociale, élimination de la corruption et meilleure répartition des richesses.

Des changements visibles ont été réalisés; comme la restauration des routes, la construction de bâtiments.

Si l'on trouve une petite amélioration dans le domaine de l'éducation, grâce au financement du secteur par le gouvernement et aux apports des partenaires au développement tels que l'UNICEF dans le cadre de la campagne "Éducation pour tous" (le taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans est passé de 56% en 1995 à 75% en 2010 ; quant à la proportion des enfants étudiant de la 1ère à la 5e année de primaire, elle a connu un bond de 25 à 44% entre 1995 et 2007 PNUD), on remarque que cette évolution reste faible.

La création d'emplois est quasi inexistante, ce qui fait croître chaque année l'effectif des sans-emploi.

Tout ceci a pour conséquence la présence d'un grand nombre de jeunes qui vivent dans l'oisiveté avec tout ce que cela entraîne: exposition de ces jeunes à toutes sortes de manipulations politiques, délinquance juvénile, prostitution, etc.

Ces adolescents n'ont pas terminé leurs études et d'autres sont analphabètes (32.80% en 2001), car ils n'ont pas été scolarisés ou ont dû arrêter leur scolarité, faute de moyens.

Plusieurs d'entre eux pourtant peuvent et désirent faire quelque chose pour améliorer leurs conditions de vie et ainsi devenir responsables. Toutefois, ils ne savent que faire ni par où commencer pour s'en sortir, faute d'encadrement.

On remarque une migration des jeunes vers les villes, en quête d'une meilleure vie, mais il n'y a pas suffisamment d'opportunités d'emplois.

Certains même se disent qu'il n'y a aucun avenir en République Démocratique du Congo et espèrent partir à l'étranger (Europe, Etats-Unis, Afrique du Sud, etc....)

L'école est un droit pour tous, mais il est payant en République Démocratique du Congo. Les parents se retrouvent dans l'impossibilité de payer les frais de scolarité (minerval). De plus, le nombre d'enfants par famille est élevé (6.2 enfants/femme en 2009) et le taux de pauvreté aussi. Les parents n'arrivent pas à envoyer tous leurs enfants à l'école et parfois ces derniers sont pris en charge par d'autres membres de la famille, qui, pour certains, remplissent leur engagement, mais pour d'autres, en échange du toit et du couvert, exploitent l'enfant en lui faisant faire différentes tâches ménagères ou tenir leur étal au marché toute la journée.

Les jeunes, qui se retrouvent sans activité ou obligés de faire des petits travaux qui ne leur rapportent pas de quoi vivre convenablement, se retrouvent parfois poussés à commettre des actes désespérés tels que vols, agressions, etc.

Le phénomène "KULUNA" est très présent à Kinshasa. Ce sont des jeunes en bandes organisées, qui agressent et volent leur victime au vu et au su de tout le monde, même au milieu de la journée. Livrés à eux-mêmes, sans éducation, sans affection, ils se retrouvent entre eux et construisent des réseaux qu'il est difficile de cadrer.

Il est important de préserver nos enfants de ce fléau qui devient dangereux pour la population et pour eux-mêmes. Il faut éradiquer ce phénomène et occuper ces enfants. Ils ont besoin d'encadrement, de reconnaissance et enfin de se sentir intégrés dans la société.

Certains sont parents très jeunes et leurs petits se retrouvent ainsi dès leur naissance dans la rue qu'ils reconnaissent comme leur maison...

Dans le quartier de Kimbondo, situé dans la commune de Mont-N'Gafula à Kinshasa, on trouve un nombre important de jeunes sans-emplois.

On y recense environ 300 ONG. La plupart essaient d'œuvrer dans différents domaines et d'apporter un soutien aux Congolais. On trouve des orphelinats, des centres de prévention et formation au leadership, des hôpitaux/dispensaires, des centres d'alphabétisation pour les femmes, qui tentent d'aider les plus nécessiteux. Toutes ces structures fonctionnent avec plus ou moins de difficultés, selon les apports et les soutiens qu'elles reçoivent.

La commune de Mont-N'Gafula ainsi que le ministère auquel chaque ONG est affiliée gardent un contrôle sur les associations qui s'implantent et essaient de collaborer avec elles. Une inscription et une autorisation sont obligatoires pour pouvoir exercer. Des inspections sont programmées et des comptes rendus exigés. C'est une méthode qui permet de répertorier toutes les structures selon leur domaine et d'éviter des abus de certaines. Toutefois ce suivi mérite d'être renforcé afin de permettre une meilleure transparence et une collaboration de ces associations entre elles et avec l'Etat.

IV. DESCRIPTION DU PROJET

Kaku est une association à but non lucratif venant en aide aux jeunes Congolais qui se retrouvent contraints à désertier les bancs de l'école ou qui n'ont pas eu accès à la scolarité.

Depuis 2011, un centre d'accueil a été créé. Il fournit aux jeunes une assistance dans le domaine scolaire, psychosocial et de l'apprentissage, afin qu'ils puissent se réinsérer dans la vie sociale et devenir indépendants.

Plusieurs thèmes y sont abordés: devoirs civiques, VIH, prévention sexuelle, culture générale, etc...

Les premiers mois ont été l'étape de création du projet. Pour répondre aux objectifs, une équipe s'est formée en Suisse, à Genève, ainsi qu'en République Démocratique du Congo, à Kinshasa. Les lois concernant les associations étant différentes dans les deux pays, une antenne a été créée dans chacun d'eux (association Kaku pour Genève et asbl Kaku pour Kinshasa). Les deux équipes ont collaboré dans un même but et se sont donné les moyens pour la recherche de fonds ainsi que des structures nécessaires au bon fonctionnement de l'association. Elles ont œuvré ensemble pour réunir tous les documents nécessaires à l'obtention de l'autorisation d'exercer. Après des démarches longues et coûteuses, le projet a pu démarrer officiellement.

Le recrutement des jeunes se fait par l'équipe de Kinshasa en collaboration avec un éducateur spécialisé et les enseignants. Toutefois nous ne pouvons pas prendre en charge toutes les inscriptions, fautes de moyens. Une liste d'attente s'est créée afin que lorsque cela est possible, nous puissions répondre favorablement aux familles en demande.

V. BÉNÉFICIAIRES

Le centre accueille une vingtaines de jeunes âgés de 10 à 20 ans. Nous espérons que par la suite le centre proposera ses services à un plus grand nombre d'enfants. En avril 2010, 87 jeunes (dont 38 garçons et 49 filles) de Kimbondo avaient initialement été identifiés.

Il y a différents types de bénéficiaires :

- ceux qui n'ont pas eu la possibilité d'aller à l'école, qui sont analphabètes ou qui ont un niveau très bas.

Pour ceux-ci un cours d'alphabétisation est nécessaire pour accéder plus tard à un apprentissage.

- ceux qui n'ont pas eu la possibilité de terminer leurs études, faute de moyens.
- ceux qui se retrouvent dans une situation nécessitant des revenus (grossesse, foyer à gérer,...).

Pour ceux-ci, une orientation professionnelle est nécessaire, pour devenir indépendants et être orientés vers un centre de formation.

VI. BUTS

Appui à l'encadrement des jeunes pour la lutte contre la pauvreté et la délinquance juvénile en République Démocratique du Congo

Le projet consiste à créer un environnement dans lequel l'encadrement et l'orientation de ces jeunes (filles et garçons) seront organisés, dans l'alphabétisation, l'apprentissage d'un métier et en apportant des méthodes d'apprentissage visant à consolider et à enrichir leurs acquis et ainsi être prêts à reprendre leur cursus scolaire dès que possible.

Ils pourront peut-être reprendre leurs études, indépendamment du centre, commencer une formation professionnelle ou intégrer le marché du travail dans de bonnes conditions.

Cet encadrement doit être "multiforme" afin de pouvoir répondre aux besoins des jeunes.

Il est question:

- d'identifier les potentialités de chacun, les besoins en apprentissage d'un métier: couture, mécanique, électricité, qui sont des activités courantes génératrices de revenus.
- pour certains, d'une orientation vers des centres de formation appropriés pour des métiers plus complexes.
- de guider les jeunes dans la recherche d'emplois en mettant à leur disposition l'information nécessaire y relative (avis de vacances de postes, procédures de recrutement, recherche internet...).
- de proposer des activités ludiques en faveur des jeunes: excursions (visite de certains sites historiques ou d'autres lieux importants), sport (football, volleyball, basketball,...), afin de leur permettre de découvrir leur environnement, de s'évader et de s'ouvrir à d'autres activités.

Un partenariat avec les parents est nécessaire afin d'inclure ces derniers dans l'encadrement de leur enfant. Pour certains, une réinsertion au sein de la famille est nécessaire (reconnaître l'enfant en tant qu'individu, au sein d'un groupe et au sein d'une famille). Chacun a une place et a le droit d'être reconnu.

La création d'emplois au sein du centre est aussi un de nos objectifs pour le développement. En effet, le taux de chômage est très élevé et pour ceux qui travaillent, les petits salaires ne sont parfois pas perçus.

Nous tenons à ce que l'équipe éducative soit constituée de locaux. Nous souhaitons qu'ils puissent bénéficier d'un revenu décent en échange de leurs connaissances et de leur implication ainsi que des formations continues auprès d'institutions appropriées qui permettraient des échanges entre professionnels.

Il se trouve que la culture et les coutumes sont très présentes en RDC et que le fait d'avoir des personnes qui ont grandi dans cet environnement est une richesse. Les jeunes, qui ont évolué dans ce respect de la culture et des coutumes, se trouveront face à leurs aînés qui seront là non seulement pour leur transmettre un savoir, mais aussi pour représenter l'image du patriarche, de la maman, du grand-frère, etc.

VII. RÉSULTATS À ATTEINDRE

Nous aspirons à ce que :

- les jeunes encadrés et orientés investissent régulièrement les lieux.
- ceux qui ne savent ni lire ni écrire puissent enfin le faire. Ils auront, grâce à leurs progrès, la possibilité d'apprendre un métier et pourront enfin se prendre en charge.
- des activités génératrices de revenu soient initiées.
- un partenariat entre l'association et des entreprises professionnelles soit plus important.

Ce qui devrait amener à une réduction sensible de l'oisiveté et, par conséquent, une diminution de la délinquance dans le milieu des jeunes se fera ressentir.

Les jeunes pourront se prendre en charge et devenir indépendants. Ils pourraient même devenir à leur tour encadreurs pour accompagner les futurs jeunes de l'association qui accéderont au programme.

Nous aspirons également à ce que :

- les employés du centre aient un salaire convenable.
- le nombre d'encadreurs soit plus important.
- une mise en place de formation continue soit introduite, permettant aux éducateurs de découvrir et d'échanger sur leur travail et celui des autres.
- les familles puissent se prendre en charge grâce à l'allègement des charges. Et qu'une collaboration se crée entre elles et le centre lors de réunions.
- les parents s'impliquent dans le cursus de leur enfant par leur présence lors des différentes manifestations, en participant à l'élaboration de projets et en reconnaissant ses progrès.

VIII. ACTIVITÉS ET MOYENS

Nous souhaitons créer un partenariat avec différents lieux de formation déjà existants et recherchons des lieux de stage qui permettront aux jeunes de se plonger dans le monde du travail et d'apprendre un métier en passant par la théorie et la pratique.

Les intervenants sont des Congolais qui acceptent de donner de leur temps moyennant un salaire équivalent au SMIG congolais, mais nous souhaitons par la suite qu'ils reçoivent un salaire adapté au travail qu'ils fournissent.

Le comité ainsi que l'équipe encadrante se réunissent entre chaque étape du projet afin de suivre l'évolution des différentes phases et d'en évaluer les besoins.

Les jeunes sont répartis, après évaluation, selon leur niveau. En effet nous avons des jeunes gens âgés de 18 ans ne sachant ni lire ni écrire, car ils n'ont pas eu l'occasion d'aller loin dans leur cursus scolaire (1ère, 2ème primaire pour certains), et d'autres âgés de 12 ans, qui ont suivi une scolarité dite normale, mais ont été obligés, faute de moyens, d'arrêter l'école.

Le centre a pour ambition d'être un espace de liberté, un espace où chacun se sente reconnu, écouté et respecté. Nous proposons un accompagnement et un soutien collectif ou individuel ainsi que des activités, des sorties de groupe permettant à chacun de se réaliser, à chacun de trouver et prendre sa place dans la société. Des activités pédagogiques et ludiques les aideront à développer leurs liens sociaux.

A ce jour, les cours sont répartis comme tel:

- alphabétisation
- français par niveau scolaire et/ou individuel
- mathématique par niveau scolaire et/ou individuel
- couture
- culture générale
- éducation à la vie: prévention santé et éducation civique

Par la suite nous souhaitons proposer des cours de:

- mécanique
- agronomie
- menuiserie
- initiation à l'informatique
- recherche d'emploi (rédaction de CV et lettre d'emploi, préparation à un entretien)
- etc...

Les cours théoriques sont dispensés tous les matins, du lundi au vendredi. Les cours d'apprentissage se font les après-midi, en fonction du domaine.

Il est possible que le programme nécessite des modifications ou des ajustements en fonction des différentes parties concernées (jeunes, enseignant, etc.) et des demandes.

Des ateliers et des conférences seront organisés afin d'aborder des thèmes plus personnels tel que revalorisation de soi, civisme, etc. ; des intervenants seront présents pour animer. Pour la prévention à la santé, des ateliers de discussions seront organisés.

Pour les métiers pratiques, nous collaborerons avec des entreprises ou des privés pour permettre aux enfants de suivre des stages chez eux. L'apprentissage d'un métier se fait aussi bien en théorie qu'en pratique. Les règles de vie sociale, la loi du travail, les droits et devoirs de l'employé et de l'employeur, le respect du/au travail, etc. sont des valeurs qu'ils apprendront sur le terrain.

Etre face à la réalité sera une expérience dans leur processus de réinsertion sociale.

Ces jeunes, dont le besoin est de se réintégrer dans le système et de devenir indépendants pourront, grâce à cela, se sentir revalorisés et se découvriront peut-être des talents et/ou des passions qu'ils ignoraient.

La culture et les loisirs sont aussi mis en avant. Des sorties culturelles, des excursions, des visites de monuments, de parcs nationaux, sont proposées à tous les jeunes du centre. Ceci permet à chacun de s'évader, se ressourcer, peut-être se découvrir une passion et enrichir ses connaissances.

Depuis plusieurs années, l'association Kaku organise et participe à des événements à Genève afin de récolter du matériel et des fonds. Des stands à la Ville est à Vous de Saint-Jean, un appel pour du matériel à travers l'émission « Chacun pour tous », des repas de soutien, des concerts de musique classique, des marchés de Noël etc... Grâce à ces diverses participations, nous avons pu aménager le centre (machines à coudre, ordinateurs, livres, manuels scolaires,...), se faire connaître et surtout récolter, jusqu'à présent, les fonds nécessaires au fonctionnement quotidien (loyer, salaires, petits déjeuner pour les jeunes, entretien des locaux,...).

IX. PROJET ANNEXE OU COLLATÉRAL

La ville de Kinshasa est composée en majeure partie d'une population féminine. Ces femmes et ces jeunes filles sont souvent marginalisées et victimes de toutes les formes de violation de droits humains, en l'occurrence les violences sexuelles.

Ces femmes sont souvent ignorantes et sous informées. Elles sont la plupart du temps privées de formation et d'un apprentissage social, qui empêche tout accès à l'information nécessaire à leur intégration à la vie courante de la société, comme s'informer de leurs droits et de leurs possibilités d'avenir, ainsi que leurs rôles au sein de la société.

Ce projet, qui touche aussi les filles-mères, sera une occasion de les sortir de la misère dans laquelle elles sont condamnées à vivre.

Cependant il ne faut pas oublier les garçons qui eux aussi subissent des violences et se retrouvent sans ressources, sans éducation, et doivent se débrouiller seuls, sans pour autant savoir ce dont on les accuse et pourquoi ils sont rejetés.

X. CONTRIBUTIONS

A. Subventions sollicitées

B. Contributions annexe

1. Contributions extérieures:

- Dons, legs, évènements tel que: repas de soutien, concerts, marchés

2. Contribution locale:

- La population locale donnera sa contribution en nature pour la mise en œuvre de ce projet (centre de bureautique ouvert au public, confections créées au cours de couture et mises en vente, etc...)